



La charte du bénévole est un document qui définit les engagements qu'Aide et Action et les bénévoles devront respecter. La charte du bénévole doit être retournée signée par voie postale à l'adresse suivante : **Aide et Action, 53 boulevard de Charonne 75011 Paris**, ou par voie électronique à l'adresse email suivante : **hello@coursedescartables.org**

Aide et Action s'engage à :

- Accueillir et considérer le ou la bénévole comme un collaborateur à part entière ;
- L'informer sur Aide et Action, ses valeurs, ses missions et ses actions ;
- Lui présenter la Course des Cartables, son déroulement, son organisation, ses objectifs ;
- Lui confier une mission qui lui convienne, et lui assurer une formation spécifique à la Course des Cartables ;
- Etre à l'écoute de ses questions et ses demandes puis faire le nécessaire pour y répondre ;
- Lui fournir de quoi se restaurer et s'hydrater durant tout le week-end de l'événement ;
- Lui fournir un espace où stocker ses affaires personnelles durant le week-end de l'événement ;
- Garantir des moments de partage et d'échange au sein des équipes et de l'organisation, le tout dans une ambiance conviviale.

Le-la bénévole s'engage à :

- Accepter et adhérer aux principes d'Aide et Action, à ses valeurs, ses missions, ses actions ;
- Assurer la mission qui lui a été confiée, respecter ses engagements durant le week-end de l'événement et accepter de suivre une formation si besoin ;
- Avoir l'esprit d'équipe et être attentif.ve aux membres de son groupe ;
- Respecter l'organisation et le fonctionnement de la Course des Cartables ainsi que les autres bénévoles, les participant.e.s et supporteur.trice.s ;
- Respecter le lieu de l'événement, le Bois de Vincennes.

Nom :

Prénom :

Signature du bénévole :

Signature Aide et Action :